



La Direction de l'Enfance vous informe

Inscriptions

Rentrée scolaire 2020

Écoles maternelles

Les parents intéressés devront se munir des documents suivants (originaux et photocopies) :

- Livret de famille ou acte de naissance avec filiation
- Deux justificatifs de domicile différents de moins de 3 mois (ex : quittance d'électricité, téléphone fixe...)
- Carnet de santé ou certificat médical attestant que l'enfant est à jour des vaccinations
- Justificatif d'identité avec photo de la personne qui se présente lors de l'inscription

Monsieur le Maire vous informe que les inscriptions des enfants devant entrer en maternelle en septembre 2020 doivent être effectuées au :

GUICHET UNIQUE

Centre administratif

97 bis, bd Henri Barbusse

**Du 6 janvier 2020
au 31 mars 2020**

Délai de rigueur

Seuls seront inscrits les enfants nés entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2017

Pour les groupes scolaires Orme des Mazières et Saint-Exupéry uniquement, une pré-inscription des enfants nés du 1^{er} janvier au 31 mars 2018 pourra être effectuée. Les places disponibles seront attribuées en mai.



HORAIRES D'OUVERTURE

LUN. 8h30-11h45 et 13h30-17h30
MAR. 8h30-11h45 et 13h30-17h30
MER. 8h30-11h45 et 13h30-17h30
JEU. 8h30-11h45 et 15h00-17h30
VEN. 8h30-11h45 et 13h30-17h30
SAM. 8h30-11h45

Centre administratif

97 bis, bd Henri Barbusse
91210 Draveil

01 69 52 79 52

ba1-enfance@mainedraveil.fr

www.draveil.fr 





La Direction de l'Enfance vous informe

Inscriptions

Rentrée scolaire 2020

Écoles élémentaires

Les parents intéressés devront se munir des documents suivants (originaux et photocopies) :

- Livret de famille ou acte de naissance avec filiation
- Deux justificatifs de domicile différents de moins de 3 mois (ex : quittance d'électricité, téléphone fixe...)
- Carnet de santé ou certificat médical attestant que l'enfant est à jour des vaccinations
- Justificatif d'identité avec photo de la personne qui se présente lors de l'inscription

Monsieur le Maire vous informe que les inscriptions des enfants devant entrer en cours préparatoire en septembre 2020 doivent être effectuées au :

GUICHET UNIQUE

Centre administratif

97 bis, bd Henri Barbusse

Du 6 janvier 2020

au 31 mars 2020

Délai de rigueur



HORAIRES D'OUVERTURE

LUN. 8h30-11h45 et 13h30-17h30

MAR. 8h30-11h45 et 13h30-17h30

MER. 8h30-11h45 et 13h30-17h30

JEU. 8h30-11h45 et **15h00-17h30**

VEN. 8h30-11h45 et 13h30-17h30

SAM. 8h30-11h45

Centre administratif

97 bis, bd Henri Barbusse

91210 Draveil

01 69 52 79 52

bal-enfance@mairiedraveil.fr

www.draveil.fr 

